

Nanterre, le 9 novembre 2011

Mesdames et Messieurs les locataires
de la cité des Provinces Françaises

Madame, Monsieur,

Les derniers travaux entrepris dans le cadre du projet de renouvellement urbain de votre quartier (démolition de la passerelle et raccordement de la Terrasse 11 à la chaufferie de votre cité) me conduisent à faire un point d'étape avec vous au sujet de ce qui concerne plus particulièrement l'Office : les travaux de réhabilitation et de construction des maisons sur le toit ainsi que le relogement.

Les travaux de réhabilitation et la construction des maisons sur le toit

L'Office pensait pouvoir déposer le permis de construire en juin 2011, pour un démarrage rapide des travaux. Or, la réglementation en matière d'urbanisme, appelée à être modifiée régulièrement, couplée à la multiplicité des intervenants sur ce projet, reporte de quelques mois les travaux. Je ne manquerai pas, dans la mesure du possible, de vous tenir informés très régulièrement de l'avancée du dossier.

Le relogement

A ce jour, 117 familles ont été relogées. Le diagnostic social vient de commencer allée d'Alsace.

Nous recherchons activement des solutions, même si elles sont transitoires, en attendant de répondre parfaitement aux demandes des deux familles en place allée de Bourgogne. Les 9 et 11 sont, en effet, les premiers escaliers qui doivent être démolis de façon à entreprendre, entre autres, la construction de l'escalier et de la rampe qui mèneront à la place Mandela.

Les Terrasses

Terrasse 17 : livrée en juin dernier, 8 familles des Provinces y habitent.

Terrasse 11 : les logements devraient être livrés à la fin du premier semestre 2012.

Terrasse 10 : la livraison est prévue pour le premier semestre 2013.

Les services de l'Office et plus particulièrement Patrice HENNEBICQUE, chef des projets ANRU, sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Marie-Claude GAREL
Présidente
Conseillère municipale déléguée
Conseillère générale des Hauts-de-Seine